

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/08/2025 - 10675 - 2024 B 00312 - 984 887 950 - HOLDING GARRAUT

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL HOLDING GARRAUT		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le		Néant *																																																																						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																																																																														
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210																																																																										
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214																																																																										
			217	218	35 000																																																																									
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																																																																										
	Production immobilisée *		224																																																																											
	Subventions d'exploitation reçues		226																																																																											
	Autres produits		230																																																																											
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	35 000																																																																									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234																																																																										
	Variation de stock (marchandises) *			236																																																																										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238																																																																										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240																																																																										
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	4 571																																																																									
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 806																																																																									
	Rémunérations du personnel *			250	20 000																																																																									
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	6 802																																																																									
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254																																																																										
	Dotations aux provisions			256																																																																										
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260		262																																																																										
	Total des charges d'exploitation (II)				264	33 178																																																																								
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 822																																																																									
PRODUITS ET CHARGES D'AUTRES	Produits financiers (III)			280	81 100																																																																									
	Produits exceptionnels (IV)			290																																																																										
	Charges financières (V)			294																																																																										
	Charges exceptionnelles (VI)	347 348		300																																																																										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 038																																																																									
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	81 884																																																																								
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	81 884	314																																																																								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316																																																																										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318																																																																										
	Provisions non déductibles*			322																																																																										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 038																																																																									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	4 000																																																																									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251																																																																										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																																																																										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																																																																										
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																																																																									
	<table border="1"> <tr> <td>Entreprises nouvelles (44 sexies)</td> <td>986</td> <td></td> <td>Jeune entreprise innovante (44. sexies A)</td> <td>989</td> <td></td> <td>Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)</td> <td>138</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)</td> <td>991</td> <td></td> <td>Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)</td> <td>992</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ZFA NG (44 quaterdecies)</td> <td>345</td> <td></td> <td>Investissements et souscriptions outre-mer</td> <td>344</td> <td></td> <td>Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)</td> <td>993</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Zone franche urbaine (44 octies A)</td> <td>987</td> <td></td> <td>Zones restructuration de la défense (44 terdecies)</td> <td>127</td> <td></td> <td>Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)</td> <td>181</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont divers*</td> <td></td> <td></td> <td>Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)</td> <td>655</td> <td></td> <td>Déduction exceptionnelle simulateur de conduite</td> <td>641</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>346</td> <td></td> <td>Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)</td> <td>645</td> <td></td> <td>Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)</td> <td>647</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>643</td> <td></td> <td>Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)</td> <td>649</td> <td></td> <td>Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)</td> <td>990</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>648</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138					Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		dont divers*			Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	990			648								342	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138																																																																							
			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992																																																																							
ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993																																																																							
Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181																																																																							
dont divers*			Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641																																																																							
	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647																																																																							
	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)	990																																																																							
	648																																																																													
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	6 922	354																																																																								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356																																																																										
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :																																																																													
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	6 922	372																																																																								

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes arrêtés au **31/12/2024** ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2023-08 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par un arrêté ministériel du 26 décembre 2023 modifiant le règlement de l'ANC 2014-03 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **310 581** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **116 100** euros et un total **charges** de **34 216** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **81 884** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
Total immobilisations financières		300 746		300 746
TOTAL		300 746		300 746

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2024
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice				
Emises pendant l'exercice		185 394,00	1,0000	185 394,00
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		185 394,00	1,0000	185 394,00

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	114 842	114 842	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	820	820	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	232	232	
TOTAL DES CREANCES		115 894	115 894	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 060	1 060		
	Personnel et comptes rattachés	242	242		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 038	1 038		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	40 964	40 964		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		43 304	43 304		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		7 854			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	31/12/2024		Variations %
Créances rattachées à des participations	957		957
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances			
TOTAL	957		957

Charges à payer

	31/12/2024		Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	903		903	
Dettes fiscales et sociales	242		242	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	1 145		1 145	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	31/12/2024		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	232		232
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	232		232

Filiales et participations

	31/12/2024	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS CAP SANTE		48 746	50,00	31 053
SCI A2MG		(23 098)	50,00	(4 384)
SCI G2B		29 919	40,00	7 587
SAS CAPSANTE TALANT		1 000	50,00	
SCI DEPRET GARRAUT		(1 560)	50,00	(3 560)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

HOLDING GARRAUT
Société à responsabilité limitée
au capital de 185 394 euros
Siège social : 38 Rue de Metz
21000 DIJON
984 887 950 RCS DIJON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DÉCISION

Bénéfice de l'exercice 81 883,67 euros
A la réserve légale 4 094,18 euros
Le solde au compte « **autres réserves** » 77 789,49 euros
qui s'élève ainsi à 77 789,49 euros.

Certifié conforme
La Gérance

